

# Licence professionnelle Gestion et développement des organisations et des services sportifs et de loisirs

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et développement des organisations et des services sportifs et de loisirs. 2017, Université d'Orléans. hceres-02028084

**HAL Id: hceres-02028084**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028084>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Gestion et développement des organisations et des services sportifs et de loisirs

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, ingénierie

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Activités sportives, spécialité Gestion et développement des organisations et des services sportifs et de loisirs*, fait partie du pôle Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) du collegium Sciences et technologie de l'Université d'Orléans. Elle est géographiquement implantée à Orléans. La formation est structurée autour d'un tronc commun et de deux parcours possibles : le parcours *Gestion et organisation de manifestations, spectacles et événements sportifs* et le parcours *Gestion des techniques de communication des manifestations, spectacles et événements sportifs*. La LP vise à former des professionnels qui travailleront au sein du monde sportif, en étant spécialisés soit dans la conception et la mise en œuvre de manifestations, spectacles et événements sportifs, soit dans la communication qui y est associée.

## Analyse

Objectifs
<p>Les finalités de la formation sont clairement exposées, tant en ce qui concerne le parcours <i>Gestion et organisation de manifestations, spectacles et événements sportifs</i> que le parcours <i>Gestion des techniques de communication des manifestations, spectacles et événements sportifs</i>. Le contenu de la formation est en adéquation avec ses objectifs. Toutefois, la vocation de s'adresser à un public de professionnels impliqués dans le secteur n'est pas atteinte. Par ailleurs, l'indication selon laquelle la licence professionnelle vise à former des cadres est probablement excessive au regard du niveau de formation, le statut cadre nécessitant généralement un diplôme de second cycle. En l'absence d'indication quant aux métiers occupés par les diplômés, il n'est pas possible d'évaluer si ceux-ci sont majoritairement cadres ou non. Au-delà de ce point particulier, aucune information quant à l'insertion professionnelle ne permet de savoir si les métiers occupés par les diplômés correspondent au contenu et au niveau de la formation.</p>
Organisation
<p>La formation inclut deux parcours : <i>Gestion et organisation de manifestations, spectacles et événements sportifs</i> et <i>Gestion des techniques de communication des manifestations, spectacles et événements sportifs</i>. Le tronc commun entre ces parcours représente 65 % des enseignements. Le déroulement de l'année va dans le sens d'une spécialisation progressive puisque les étudiants suivent le tronc commun jusqu'au mois de décembre, puis les parcours spécifiques. Il n'est pas indiqué à quel moment les étudiants doivent choisir le parcours qu'ils souhaitent suivre, ni le pourcentage d'étudiants inscrits dans l'un et l'autre parcours. Les enseignements de chacun de ces deux parcours sont bien adaptés aux objectifs spécifiques et débouchés.</p>

<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La LP est rattachée au pôle STAPS du collegium Sciences et techniques de l'Université d'Orléans, compte tenu des secteurs d'activités visés par les débouchés professionnels. Le manque d'intérêt du collegium Sciences et techniques pour la formation est regretté par les rédacteurs du dossier. Le positionnement spécialisé de la formation lui permet de ne pas souffrir de la concurrence de formations similaires au sein de l'Université d'Orléans et plus largement de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci.</p> <p>Le dossier fait état de plus d'une dizaine de conventions avec des partenaires, sans qu'il soit clairement indiqué si ces conventions concernent la LP, le pôle STAPS ou l'ensemble du collegium Sciences et techniques. Ces partenariats avec des structures du secteur sportif sont intéressants, mais aucune indication ne permet de savoir quel est l'objectif de ces conventions et en quoi les partenaires viennent ou non en appui à la formation.</p> <p>Aucune information ne précise l'environnement de la formation en termes de recherche. Les écoles doctorales qui ont servi à la structuration du champ (Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes ; Energie - matériaux - sciences de la Terre et de l'Univers) s'écartent du domaine disciplinaire de la licence.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée, composée d'enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels extérieurs dont les compétences semblent en adéquation avec les enseignements assurés. Cette adéquation entre profil et enseignements assurés paraît plus fragile en ce qui concerne les enseignants-chercheurs et docteurs. Des enseignements de gestion (management, marketing, organisations, etc.), dont on peut considérer qu'ils constituent une part essentielle d'une formation s'intitulant <i>Gestion et développement des organisations et des services sportifs et de loisirs</i> sont en effet assurés par des spécialistes de géographie, de STAPS ou d'information-communication. Il est dommage que l'équipe pédagogique n'ait pas été enrichie d'enseignants-chercheurs relevant des sciences de gestion.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Environ 80 à 90 dossiers sont reçus chaque année, ce qui aboutit à une relative sélection des candidats. Le profil de ces candidats (cursus suivi au moment de leur candidature) n'est pas connu. Les effectifs varient entre 23 et 33 étudiants pour les trois années renseignées dans le dossier. Ils sont quasi exclusivement en formation initiale (exception faite de deux étudiants en formation continue lors de la dernière année). Les étudiants sont majoritairement issus de DUT (diplôme universitaire de technologie) et de BTS (brevet de technicien supérieur), exception faite de la dernière année où sept étudiants viennent « d'autres formations » non précisées. La part des étudiants issus de deuxième année de licence (L2, <i>a priori STAPS</i>) représente moins de 20 % des effectifs, alors même que la formation est présentée comme étant en premier lieu ouverte aux étudiants issus de L2 STAPS. Le taux de réussite sur la période est de 82 %, ce qui est correct pour une licence professionnelle.</p> <p>Les données relatives à l'insertion professionnelle et aux poursuites d'études ne sont renseignées que pour une année, avec un taux de réponse inférieur à 50 %. Aucune enquête interne ne vient compléter cette enquête nationale. Ces éléments sont donc largement insuffisants pour permettre une analyse de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Aucune information n'est disponible sur ce point.</p> <p>Les écoles doctorales qui ont servi de base à la construction du champ ne relèvent pas des domaines disciplinaires de la licence professionnelle. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la licence ne sont pas en sciences de gestion, ce qui rend impossible la transmission des avancées des connaissances dans le domaine de la gestion des organisations sportives et de loisir.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les objectifs professionnels de la formation sont bien définis et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) expose clairement les activités que les étudiants doivent maîtriser à l'issue de la formation. La présence de représentants du monde sportif au sein du conseil de perfectionnement participe à adapter la formation aux besoins ressentis sur le terrain. La place relativement faible des professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique limite toutefois la transmission de compétences directement opérationnelles.</p> <p>Les enseignements majoritairement en travaux dirigés, la période de stage de 16 semaines qui permet aux étudiants une immersion dans le milieu professionnel et les projets tuteurés participent également à la professionnalisation des étudiants. La formation ne fonctionne pas selon le principe de l'alternance. Il n'y a ainsi ni contrats de professionnalisation ni apprentissage, ce qui serait susceptible d'améliorer encore la professionnalisation des étudiants.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Les unités d'enseignement stage et projet tuteuré sont bien différenciées. La recherche de stage relève de l'étudiant et il ne semble pas exister de dispositif ou structure spécifique à l'accompagnement des étudiants dans cette recherche. Aussi bien le stage que le projet tuteuré font l'objet d'une évaluation dont les modalités pratiques sont précisées. La différence de finalité entre le stage et le projet tuteuré est peu évidente (si ce n'est le caractère individuel du stage et collectif du projet tuteuré).</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>L'international n'est pas un axe prioritaire de la formation et se limite à l'existence d'un enseignement d'anglais. Il n'est pas précisé si les étudiants ont la possibilité de faire certifier le niveau de langue par le biais du <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC), par exemple. Le manque de culture internationale et d'accent mis sur les langues étrangères interroge en ce qui concerne par exemple la capacité d'accueil de public et de sportifs étrangers dans les événements et pour la communication autour de ces événements.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le processus de sélection est composé de deux phases : une phase d'admissibilité résultant de l'examen du dossier de candidature et une phase d'admission consistant en un entretien de motivation. Les jurys siégeant pour les entretiens de motivation ne semblent pas associer de professionnels du secteur. Par ailleurs, même si les étudiants peuvent provenir d'horizons différents, il n'est pas prévu de dispositif particulier permettant une mise à niveau de l'ensemble de la promotion.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'ensemble de la promotion suit la licence en formation initiale, à l'exception de deux étudiants inscrits en formation continue lors de la dernière année considérée dans le dossier. Il n'est pas fait mention de la présence d'étudiants inscrits au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ni de dispositif relatif à l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières. L'utilisation des outils informatiques fait partie intégrante de la formation, notamment en ce qui concerne les enquêtes marketing, la gestion des bases de données, la communication. Une collaboration existe avec le département informatique de l'Institut universitaire de technologie (IUT) en ce qui concerne les enseignements de logiciels multimédia.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les modalités de contrôle des connaissances renvoient à ce qui existe classiquement au niveau des licences professionnelles. Les évaluations des étudiants prennent différentes formes (formatrices, formatives, sommatives).</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le suivi de compétences se base essentiellement sur les évaluations. Il n'est pas fait mention de l'existence d'un livret d'étudiant ou d'un livret de suivi de compétences qui permette de faire le suivi de l'acquisition des compétences.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est particulièrement défaillant. L'enquête nationale d'insertion est ainsi fournie pour une seule année, son taux de réponse étant par ailleurs inférieur à 50 %. Aucune enquête interne ne vient la compléter, ce qui rend impossible l'analyse du suivi des diplômés.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et est composé des différentes parties concernées par la formation (enseignants, personnel administratif, représentants des étudiants, représentants du monde professionnel). Il définit les orientations de la formation.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Formation très ciblée sur quelques métiers et fortement professionnalisante.
- Contenu pédagogique de la formation clair et cohérent avec les objectifs.
- Volonté de l'équipe de formation de développer et de rendre dynamique la formation dans un contexte institutionnel qui n'y est pas particulièrement favorable.

### Points faibles :

- Absence d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans cette formation qui relève fondamentalement de ce domaine disciplinaire.
- Différence peu évidente entre les finalités du stage et celle des projets tuteurés.
- Insertion professionnelle impossible à évaluer du fait de l'absence de données.

### Avis global et recommandations :

La formation est cohérente dans son contenu et est en lien avec des acteurs du monde sportif. Le fait que les professionnels extérieurs soient particulièrement peu présents dans les enseignements est de ce fait étonnant.

Par ailleurs, le double constat qui relève l'absence d'enseignant-chercheur en gestion et la faiblesse des effectifs issus de L2 STAPS (moins de 20 %) conduit à s'interroger sur la pertinence de la localisation de cette licence professionnelle de gestion des organisations au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR) de STAPS même si la formation est construite pour des débouchés professionnels dans le secteur du sport. Plus généralement, les écoles doctorales qui ont servi de base à la structuration du champ *Sciences Ingénierie* (Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes ; Energie - matériaux - sciences de la Terre et de l'Univers) s'écartent du domaine disciplinaire de la licence qui est orientée vers la gestion et le développement des organisations. La pertinence de la présence de cette licence professionnelle au sein de ce champ est donc toute relative.

Au final, il semblerait donc souhaitable de mener une réflexion quant à la composition de l'équipe pédagogique, en lien avec la localisation institutionnelle de la formation. De la même façon, il s'agit de rester vigilant à l'évolution du marché du travail qui se resserre.

# Observations de l'établissement





Pas d'observation pour la mention

Fait à Orléans, le 1<sup>er</sup> juin 2017

Le Président

Ary Bruand